

Fusions de communes : et si Glaris servait d'exemple à Vaud ?

Paru dans 24 heures / page 2 / septembre 2006

Les districts vaudois, qui dataient de 1803, sont enfin redécoupés, leur nombre a passé de 19 à 10. Réforme trop timide, et essentiellement liée aux arrondissements électoraux a-t-on pu lire dans les colonnes de 24Heures. Je ne partage pas cet avis, car, dans notre système politique, chaque réforme arrive lorsque les mentalités sont prêtes à les accepter. Dans le cas des districts, il était nécessaire d'adapter la proximité à la vie actuelle caractérisée par une plus grande mobilité, mais sans couper la population de ses racines régionales. La mutation des services de l'Etat se fera au fur et à mesure des modifications législatives qui découlent du nouveau découpage, il fallait bien empoigner ces réformes par un bout, la dynamique est maintenant lancée.

Les nouveaux districts nous permettent d'appréhender le canton sous un nouveau jour. Ainsi le grand district de Lausanne compte 137'500 habitants et 6 communes. Trois districts comptent entre 73'000 et 76'000 habitants : Riviera –Pays d'Enhaut , Nyon, Jura – Nord vaudois ; le nombre de communes dans ces trois entités de même population révèle des différences frappantes ; **13** sur la Riviera et le Pays d'Enhaut, **47** pour Nyon et **85** pour Jura – Nord vaudois ! Même constatation dans les trois petits districts : La Broye et le Gros-de-Vaud comptent respectivement **55** et **56** communes, Aigle n'en compte que **15** et ils ont tous trois entre 33'000 et 36'000 habitants.

Vu sous un autre angle, le quart de la population vit dans 316 des 378 communes vaudoises, ou, autrement dit, 83 % des communes abrite 25 % de la population vaudoise... Pour cette multitude de petites communes, l'autonomie communale n'est plus qu'une illusion, car elles n'assument pratiquement plus aucune tâche seules et la part du budget dont elles peuvent librement disposer se réduit d'année en année. Favoriser les fusions de communes pour permettre de répondre plus rationnellement aux prestations diverses offertes à la population fait son chemin dans tous les cercles politiques, mais la dynamique s'enclenche difficilement. Elle se heurte à la politique bien vaudoise des petits pas, et à des écueils législatifs mis en évidence lors des tentatives avortées dans le Lavaux et autour de Mézières. Pourtant, dans les domaines de la santé, des écoles, du social, de la sécurité publique, de la promotion économique et touristique, et même de l'aménagement du territoire, chaque citoyen constate qu'il n'est plus souhaitable de gérer cela à l'échelle du village. Les associations de communes prennent le relais, avec cependant un sérieux déficit démocratique, car les délégués des communes n'ont pas les pouvoirs d'un législatif.

Les Glaronais ont eux aussi constaté les difficultés croissantes des petites communes. Les autorités cantonales ont proposé de passer de 25 à 10 communes pour 38'000 habitants. Mais le vote de la Landsgemeinde, à la surprise générale, a décidé d'aller plus loin et plus vite dans cette réforme et a plébiscité une réorganisation en 3 communes ! Sera-t-il nécessaire, pour débloquer sérieusement ce dossier dans notre canton, de passer par un vote populaire cantonal?

Je souhaite ardemment que les nouvelles autorités communales entreprennent, dès le début de la législature, des démarches en vue de fusion avec les communes voisines. Notre canton doit rapidement poursuivre sa mue pour répondre avec efficacité et dans une proximité bien comprise aux défis de la société actuelle et aux besoins de la population.